

## Dossier pour l'AGE 3AF du 30 septembre 2011

*(Les PJ en question sont compressées dans un dossier "rar"; Pour ceux qui ne pourraient pas l'ouvrir, utiliser le lien avec la page web qui contient chacun de ces documents individuellement, voir ce lien dans le texte ci-dessous)*

Chère, cher Membre,

Comme je l'ai annoncé dans ma lettre d'information du 26 juillet dernier, et à la suite du conseil d'administration du 14 septembre, j'ai le plaisir de vous faire part de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) de la 3AF du vendredi 30 septembre 2011 (de 16 à 17h30, à l'adresse suivante : SAGEM-Auditorium, 27 rue Leblanc, 75015 Paris): les projets de nouveaux statuts et règlement intérieur et le projet de nouveau barème de cotisations.

Vous avez reçu, ou allez recevoir, par courrier, la lettre de convocation contenant l'ordre du jour, une lettre où je vous présente et commente l'ordre du jour, le projet de résolutions et un pouvoir.

Ce dossier vous invite à consulter d'autres documents sur le site : les projets de nouveaux statuts et nouveau règlement intérieur, le projet de nouveau barème des cotisations applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012 et dans le cadre des textes actuellement en vigueur, et une présentation de notre homologue britannique, la RAeS.

Veillez trouver ci-après le lien pour accéder à la page du site web [http://www.aaafasso.fr/crbst\\_45.html](http://www.aaafasso.fr/crbst_45.html) sur laquelle se trouve l'ensemble de ces documents ainsi que ceux envoyés par la poste.

J'attire à nouveau votre attention sur le fait que l'examen des nouveaux textes lors de cette AGE ne sera possible que si un quart au moins des membres à jour de leur cotisation sont présents ou représentés. La dynamique que ces projets portent mérite que ce quota soit atteint le 30 septembre. C'est pourquoi j'invite chacun de ceux qui ne pourront pas être présents à donner une procuration à un collègue qui le sera, ou à l'adresser au Conseil d'Administration pour le 28 septembre au plus tard.

Souhaitant votre présence, effective ou par procuration, le 30 septembre, recevez, chère, cher Membre, l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.

Michel SCHELLER,  
Président de la 3AF  
16 septembre 2011